



www.fgrcfstbg.free.fr e-mail : fgrcfstbg@free.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes retraité et vous ne connaissez peut-être pas encore la FGRCF.

Nous sommes une association loi 1901 totalement indépendante sans aucune attache politique, philosophique ou religieuse qui regroupe les **retraités du groupe SNCF**.

Le monde bouge : retraite, santé, espérance de vie ... Nous serons tous concernés par les mutations à venir. Alors, pour garder le contact et être en permanence informé, **c'est le moment d'adhérer à la FGRCF**. (1)

Pour une cotisation annuelle modique :

- Vous intégrerez une **association de cheminots bénévoles** qui défend vos droits, qui vous aide et vous conseille, qui vous informe et vous représente au Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF.
- Vous bénéficierez d'un **tarif préférentiel sur l'abonnement au « Cheminot retraité »**, publication de la Fédération.
- Vous pourrez **participer activement**, près de chez vous, à la vie associative de notre Fédération dans la section de Strasbourg (voyages, marches, visites etc).

Ne restez pas isolé.

Rejoignez les 50 000 cheminots retraités (plus de 500 à Strasbourg) qui font déjà confiance à la FGRCF

TARIFS 2017 : Retraité ou sympathisant : 26,60 € - Réversion 15,10 € - Couple 39,90 €

**Tarifs 2017 réservés aux nouveaux adhérents : Adhésion + Abonnement «Le Cheminot Retraité »
Pension directe : Retraités 15,00 € Couples 20,00 € Pension de réversion (Veuves) : 7,50 €**

(1) si vous êtes déjà adhérent ne pas tenir compte de ce courrier

BULLETIN D'ADHESION / ABONNEMENT

à retourner à :

Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'outre mer
Section de Strasbourg Mme Kleinklaus, trésorière, 2 rue des Châtaigniers 67730 Châtenois

M. Mme : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal : N° de CP :
Adresse électronique :@.....

- **J'adhère à la FGRCF et je veux recevoir « le Cheminot Retraité » en bénéficiant du tarif préférentiel :**
Pension directe : Réversion (veuves) : Couple :
- Je veux simplement recevoir « le Cheminot Retraité » et je m'abonne pour 1 an (9 numéros) :
- Je ne souhaite pas recevoir « le Cheminot Retraité » mais j'adhère à la FGRCF :

Règlement par chèque à l'ordre de la FGRCF (1)

Date : Signature(s) :

(1) **Sauf avis contraire de votre part, vous bénéficierez, gratuitement et sans autre formalité, du prélèvement automatique de vos règlements annuels ultérieurs, sur votre échéance de pension du 1^{er} janvier**
(cette facilité pourra être annulée à tout moment sur simple demande formulée auprès de la FGRCF)